

Réponses et engagements de la Ville de Rouen à la Convention citoyenne de Rouen 2022

Risques, crises : adaptons la Ville ensemble

26 septembre 2022



LA CONVENTION CITOYENNE DE ROUEN C'EST

1 question:

Quelles actions la Ville de Rouen et ses habitants doivent-ils mettre en œuvre pour s'adapter à trois enjeux majeurs du XXIème siècle : le changement climatique, les crises sanitaires et les risques industriels ?

- 30 participants
- 20 intervenants experts
- 3 sessions de conférences et débats
- 1 avis citoyen
- 3 mois d'instruction technique par les services
- 1 rapport de réponse
- 1 Assemblée citoyenne

L'édito

Avec l'organisation de sa première Convention citoyenne, la municipalité de Rouen a ajouté un nouveau chapitre à l'histoire locale de la démocratie participative. L'équipe municipale a décidé de solliciter et d'impliquer pleinement les citoyens et les citoyennes, enrichissant ainsi la conception des politiques municipales de leur expertise d'usage.

Véritable démarche de co-construction des politiques publiques municipales, la Convention citoyenne a permis aux citoyennes et citoyens d'être acteurs de la vie locale et de proposer des solutions concrètes. Elle a ainsi contribué à lutter contre les fractures sociales et sociétales amplifiées par la crise sanitaire et a contribué à libérer la parole de celles et de ceux qui auraient pu rester exclus de la vie démocratique

UN RAPPORT DE CONFIANCE

Cette démarche met en œuvre de nouvelles formes d'engagement citoyen qui doivent désormais devenir plus habituelles. Elle établit un rapport de confiance entre les citoyens et la Ville et nous sommes fiers de pouvoir nous inscrire dans une telle dynamique d'innovation démocratique au niveau local.

UN SOUCI DE TRANSPARENCE

L'Avis citoyen rendu à l'issue du travail mené lors de la Convention contient plus d'une centaine de propositions et recommandations. Dès le départ, les élu.e.s du Conseil Municipal se sont engagés à toutes les étudier et ont donc instruit collectivement l'Avis citoyen avec l'appui des services municipaux et métropolitains. Respectant leurs engagements et en toute transparence, il.elle.s exposent aujourd'hui, dans ce document, les propositions validées de l'Avis des citoyen.ne.s. Pour une grande part, ces actions sont déjà décidées par le Conseil Municipal et sont mises en œuvre. Certaines restent à concrétiser.

UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ QUI RENFORCE L'URGENCE

Le diagnostic qui se révèle à la lecture de l'avis citoyen est très largement partagé par

l'équipe municipale. Il confirme et renforce les grandes orientations en terme de

transition sociale écologique à Rouen et confirme la nécessité de les mener à terme

au plus vite pour adapter la ville à l'urgence climatique, aux risques sanitaires et

technologiques.

LE DIALOGUE CITOYEN AVEC LES FEMMES ET LES HOMMES DU TERRITOIRE

Nous traversons et allons encore traverser des crises. Nous devons l'anticiper et savoir

nous y adapter. Ensemble, toujours liés dans le dialogue citoyen, c'est un chemin

commun, une trajectoire partagée que nous traçons. Cette Convention citoyenne en

constitue une importante première étape. L'Assemblée citoyenne à venir traduira la

mise en œuvre concrète tout au long du mandat.

Nicolas Mayer-Rossignol

Maire de Rouen

Laura Slimani

Adjointe à la démocratie locale et participative

4

La démarche

Quelles actions la Ville de Rouen et ses habitants doivent-ils mettre en œuvre pour s'adapter à trois enjeux majeurs du XXIème siècle : le changement climatique, les crises sanitaires et les risques industriels ?



30 habitantes et habitants de Rouen ont été tirés au sort pour participer à la convention citoyenne de Rouen. Toutes et tous différents par leur quartier, leur âge, leur niveau de vie. Très mobilisés, ils ont répondu présent tout au long du projet.

20 intervenants ont été mobilisés pour les éclairer. Chercheurs, responsables d'organismes publics, acteurs du territoire, ont partagé leur expertise, interpelé les participants de la Convention et par leur action pédagogique, les ont informés et formés.

Les participants à la Convention citoyenne ont consacré leur temps trois samedis et dimanches sur trois mois pour aboutir à des propositions concrètes. Ces propositions sont le fruit d'une réflexion collectivement partagée et longuement discutée : l'Avis citoyen de la Convention citoyenne de Rouen (document à disposition sur le site rouen.fr).



Cet Avis citoyen rédigé a ensuite été confié aux services municipaux et métropolitains pour étude.

Pour les besoins de ce rapport de réponse de la Ville, des rencontres ont été organisées avec l'ensemble des services concernés par les sujets soulevés lors de la Convention. Ces rendez-vous ont permis tout à la fois d'informer les services des propositions, de préciser les demandes et de les contextualiser. S'en est suivi un retour en terme de faisabilité technique, d'intégration possible ou non de la proposition faite, dans une politique ou un dispositif municipal existant.



Chaque proposition a donc fait l'objet d'une analyse approfondie. Au regard des orientations prises par la Municipalité depuis le début du mandat, certaines sont réalisées ou en voie de l'être, d'autres sont en cours d'études et demandent à être approfondies ou repositionnées dans l'ordre des priorités. D'autres encore correspondent à de nouvelles idées d'actions ou de politiques municipales à construire.

Les propositions formulées ne relevant pas strictement des compétences de la Ville ni de la Métropole seront transmises à l'autorité dédiée : Région, Département, Etat.

Celles relevant de la Métropole font l'objet d'une réflexion en commun lorsque les compétences sont partagées. L'analyse technique ainsi étayée a été remise aux élu. e. s afin de leur permettre d'établir les priorités pour la décision et la réponse finale.



Le présent rapport propose de dresser un panorama des propositions retenues.

C'est ainsi que nous avons eu à cœur de répondre aux neuf grands thèmes identifiés dans l'Avis citoyen, que l'on peut rassembler autour de trois ambitions pour Rouen.

S'ACCLIMATER : réaliser la transition écologique et adapter la ville

PRENDRE SOIN : protéger la santé de toutes et tous

RESISTER : préparer la ville et ses habitants aux risques



Après une restitution aux membres de la Convention citoyenne, puis au grand public, la réponse de la Ville est actée en Conseil Municipal.

La suite de la démarche prendra la forme d'une révision biannuelle par l'Assemblée citoyenne. Nouvelle instance de démocratie participative de la Ville mise en place au dernier trimestre 2022, elle sera constituée de 55 habitantes et habitants de la Ville. Les hommes et les femmes qui la composeront seront chargés de suivre et d'évaluer, du point de vue des citoyens, les politiques publiques mises en œuvre. Cette Assemblée citoyenne incarne le nouveau lien entre l'expertise d'usage représentée par les citoyennes et les citoyens et la décision publique conçue par les élu.e.s. Elle contribue à une plus grande transparence et constitue un facteur déterminant dans l'émancipation citoyenne et plus largement dans le renforcement du sens de l'action politique.

Le sommaire

> Risque climatique

ROUEN S'ACCLIMATE et réalise la transition sociale écologique

- **1.1 UN HABITAT A ADAPTER** à la nouvelle donne climatique et énergétique.
- 1.2 UN ESPACE PUBLIC A RENATURER et végétaliser
- 1.3 DES MOBILITES A REPENSER par des modes actifs et doux
- 1.4 DES ENERGIES A RENOUVELER pour créer un cercle vertueux

> Risque sanitaire

ROUEN PREND SOIN et protège la santé de toutes et de tous

- 2.1 UNE ALIMENTATION A EQUILIBRER entre autonomie, proximité et santé
- 2.2 LA SANTE A PRESERVER en lien avec la solidarité

> Risque technologique

ROUEN RESISTE et prépare la ville et ses habitants aux risques

- 3.1 UNE CULTURE DU RISQUE A PARTAGER pour la meilleure protection de toutes et tous
- 3.2 UNE ECONOMIE VERTUEUSE A VALORISER en fonction de l'implication de chacun

> Risque climatique

ROUEN S'ACCLIMATE et réalise la transition sociale écologique.

La Ville de Rouen est engagée depuis de nombreuses années dans une politique climat air énergie.

Plusieurs plans et labellisations ont marqué cet engagement :

- En 2011, la Ville de Rouen vote ainsi son premier agenda 21 « Ma ville, c'est ma planète
 », reconnu « Agenda 21 Local France » par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.
- En 2013, la Ville adopte son premier Plan Climat-Energie Territorial (P.C.E.T.), conçu dans le cadre d'un processus de Labellisation CAP Cit'ergie.
- En 2017, la Ville renouvelle sa démarche Agenda 21 à travers la construction d'un nouveau plan d'actions 2017-2021.
- En 2018, la Ville adopte son nouveau Plan d'actions Climat-Air-Energie 2017-2021 et obtient le deuxième niveau Cit'ergie.
- Enfin en 2021, la Ville approuve son Plan de Transition 2021-2026 dont la mise en œuvre doit permettre l'atteinte des objectifs climat air énergie du PCAET de la Métropole.

Les données du G.I.E.C. normand sont sans équivoque : d'ici la fin du siècle les températures moyennes risquent d'augmenter en Normandie de +1° C à + 3,5° C. Sur notre territoire, nous pourrions passer de 4 jours de canicule par an, à une moyenne de 20 à 35 jours par an. Les épisodes de canicule pourraient être plus longs, plus fréquents et suivis par des phénomènes d'inondations plus intenses. Les pénuries sur la ressource en eau pourraient entrainer d'importants conflits d'usages mettant en péril une partie des activités agricoles et industrielles sur le périmètre de la Ville.

La Municipalité a décidé de faire de la lutte contre le changement climatique et ses effets une priorité du mandat. C'est dans ce cadre que le plan de transition 2021-2026 a été élaboré.

1.1 UN HABITAT A ADAPTER à la nouvelle donne climatique et énergétique.

La Collectivité dispose d'environ 600 bâtiments qui nécessitent tous, à des niveaux différents, des travaux d'entretien, de maintenance ou de rénovation pour leur permettre d'assurer au mieux leurs fonctions. 160 de ces bâtiments sont concernés par le décret dit "tertiaire" n°2019-771 du 23 juillet qui impose de rénover l'ensemble des bâtiments tertiaires de 1000 m² et plus afin de diminuer leur consommation d'énergie finale de - 40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050. Les bâtiments publics représentent un potentiel décisif de diminution des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre pour la Ville de Rouen (26% des émissions de la Ville – source Bilan de gaz à effet de serre de la Ville, chiffres 2018). La Loi a attribué à la Métropole Rouen Normandie la compétence énergie sur son territoire. Pour pouvoir atteindre l'objectif d'autonomie énergétique du territoire métropolitain, de nombreuses actions devront être mises en place à la fois sur les logements et les bâtiments tertiaires.

Pour accompagner ces actions, la Métropole a notamment initié la création d'un service public de l'Energie, Energies Métropole, qui accompagne les particuliers, les entreprises et les entités publiques dans leurs rénovations énergétiques et leurs projets de production d'énergies renouvelables.

En matière d'urbanisme, les procédures d'aménagement peuvent prendre en compte l'énergie, la biodiversité, ou encore l'adaptation au changement climatique.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Métropole a intégré une volonté de réduction de consommation d'espace à vocation d'habitat (diminution de 50% à l'horizon 2033 par rapport aux dernières années).

Nos engagements communs:

Accompagner les habitants

Favoriser l'habitat éco-responsable

Réaliser des travaux de rénovation énergétique performants

Aménager durablement

Nouveaux projets à lancer

Donner une place à l'urbanisme transitoire

Créer une charte de l'urbanisme

Renforcer les liens avec l'Ecole d'Architecture (ENSAN)

Lancer des chantiers participatifs citoyens

Actions engagées à poursuivre ou finaliser

Création de lieux de convivialité avec les Maisons de quartier Recourir au CAUE

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour toutes et tous : Energies Métropole

Inclure des matériaux réemployés dans les appels d'offres

Sensibiliser les professionnels aux matériaux bas carbone et bio sourcées

Accompagner la rénovation des particuliers : Energies Métropole

Diagnostic de l'habitat insalubre

ROUEN S'ENGAGE

1.2 UN ESPACE PUBLIC A RENATURER et végétaliser

Face au changement climatique et à l'augmentation annoncée des températures de 1 à 6°C d'ici 2100 (données du GIEC local, 2020), il est essentiel de mener des actions fortes afin de réduire les îlots de chaleur urbains et limiter ainsi les effets sur le bien-être et la santé des citoyens et des citoyennes.

La Ville de Rouen est aujourd'hui à 17% végétalisée. L'objectif du plan de renaturation est d'atteindre à terme 30% de surface végétalisée et ainsi enrayer l'extinction des espèces à hauteur de 50%.

Nos engagements communs :

Protéger les populations sensibles

Préserver nos ressources

Développer les trames vertes, bleues, brunes et noires

Nouveaux projets à lancer

Une naissance, un arbre planté

Actions engagées à poursuivre ou finaliser

Poursuivre la stratégie de résilience à l'échelle de la Seine

Développer les forêts urbaines

Remettre en état les fontaines

Diminuer l'artificialisation des sols

Planter des espèces comestibles

Augmenter les surfaces végétalisées sur et dans le bâti

Laisser la place à l'ensauvagement, la pleine terre

Végétaliser les zones de parking

Encourager la mise en place de trames vertes, bleues et brunes

ROUEN S'ENGAGE

1.3 DES MOBILITES A REPENSER par des modes actifs et doux

Avec 1,7 millions de déplacements au quotidien sur le territoire de la Métropole, la mobilité de chacun d'entre nous représente un enjeu central.

Les déplacements, et notamment les déplacements domicile-travail, sont une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre. Ces gaz à effet de serre ont un impact sur le climat et de fortes conséquences sur la qualité de l'air et la santé.

L'organisation du partage de l'espace public et la limitation de circulation des véhicules les plus émetteurs de polluants atmosphériques via la mise en place d'une Zone à Faible Emission (ZFE) sont des actions qui contribuent de façon importante à l'apaisement de la Ville, à la réduction des gaz à effet de serre et à l'appropriation des espaces publics par les modes actifs.

Nos engagements communs

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de polluants Apaiser la ville Améliorer la qualité de l'air

Nouveaux projets à lancer

Favoriser l'autopartage ou le covoiturage (Métropole)

Actions engagées à poursuivre ou finaliser

Expérimentation de portes-vélos à l'arrière des bus

sur les lignes périurbaines (Métropole)

Gestion du dernier kilomètre de livraison (Métropole)

Multiplier les initiatives de mobilités fluviales (Métropole)

Repenser l'accessibilité des espaces (Métropole)

Structurer le réseau cyclable (Métropole)

Densifier le réseau des parking relais (Métropole)

ROUEN S'ENGAGE

1.4 DES ENERGIES A RENOUVELER pour créer un cercle vertueux

D'ici moins de 30 ans, nous devrons avoir réduit de moitié nos consommations d'énergie fossiles et au moins multiplié par cinq notre production d'énergie renouvelable. Parmi les outils déployés, la Métropole a initié la création d'Energie Métropole qui aura pour mission d'accompagner les actions des collectivités publiques et des bailleurs privés mais aussi les initiatives individuelles pour développer la production et la consommation d'énergies renouvelables sur notre territoire. La Ville s'engage à accompagner l'information sur la mise en place de ce nouveau service pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Nos engagements communs

Diminuer la précarité énergétique des ménages Limiter les consommations énergétiques Favoriser la sobriété, l'usage raisonné

Les actions engagées à poursuivre ou finaliser

Diminution d'au moins 1 degré le niveau de chauffage dans les bâtiments publics

Développement des énergies renouvelables

Accompagner les industries dans leur mix énergétique (Métropole)

> Risque sanitaire

ROUEN PREND SOIN et protège la santé de toutes et de tous

La santé environnementale fait pleinement partie des axes stratégiques de la Ville.

Dans son nouveau Contrat Local de Santé (présenté en CM du 26 septembre 2022), Rouen affirme clairement son ambition d'améliorer la santé et le bien-être de la population et de proposer des parcours de santé cohérents, fluides, adaptés à chacun dans son territoire de vie. Ce contrat s'articule autour de 5 grands principes :

- Participer à la réduction des inégalités territoriales, environnementales et sociales de santé: ce qui implique d'agir sur la santé dans ses différentes composantes pour mieux prendre en compte les contextes environnementaux et sociaux qui déterminent l'état de santé des populations locales.
- Agir le plus précocement possible et renforcer le capital santé dès le plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte.
- Apporter des réponses graduées en fonction des besoins de la population : combiner une action à destination de l'ensemble de la population et une action différenciée et proportionnée aux besoins des populations vulnérables afin de corriger les fragilités.
- Renforcer les compétences en santé des habitants : favoriser l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information en vue d'étendre ses connaissances et ses capacités, pour se forger un jugement et prendre une décision en termes de soins de santé, de prévention.
- Fédérer les acteurs et les financeurs autour de grandes priorités d'actions

2.1 UNE ALIMENTATION A EQUILIBRER entre autonomie, proximité et santé

C'est un des enseignements de la crise sanitaire : le système alimentaire est aujourd'hui très vulnérable.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) adopté par la Métropole permet de repenser la production, l'approvisionnement et la consommation alimentaire du territoire. Il rend celui-ci plus durable et résilient.

Nos engagements communs

50% de bio dans les cantines Lutter contre le gaspillage alimentaire Développer les circuits courts

Actions engagées à poursuivre ou finaliser

Une restauration collective exemplaire

Réemploi des produits selon leurs Dates Limites de Consommation ou d'Utilisation optimale (DLC, DLUO)

Favoriser les commerces de proximité et les produits locaux

2.2 LA SANTE A PRESERVER en lien avec la solidarité

Le diagnostic remis mi-2019 par l'Observatoire Régional de la Santé et du Social le démontre : les inégalités territoriales et sociales sont fortes sur le territoire rouennais, l'offre de soins est sous-dimensionnée (faible densité de généralistes, de spécialistes, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes...). Des écarts marqués en matière d'espérance de vie, de mortalité prématurée, d'affections longue durée sont constatés entre les communes de la Métropole.

Nos engagements communs

Améliorer l'accès aux soins Réduire les inégalités territoriales, sociales et environnementales de santé Renforcer les compétences en santé des habitant.e.s

ROUEN S'ENGAGE

Les actions engagées à poursuivre ou finaliser

Développer la collecte et la distribution de produits d'hygiène

Plus de défibrillateurs

Former les habitants pour faire face aux risques sanitaires

Déployer les formations premiers secours

Favoriser les liens intergénérationnels

> Risque technologique

ROUEN RESISTE et prépare la ville et ses habitant.e.s aux risques

Notre territoire a été profondément marqué par l'incendie du 26 septembre 2019. Si l'industrie fait partie intégrante de notre tissu économique, elle doit s'engager pour plus de sécurité, de transparence ainsi que pour la transition social-écologique.

L'incendie a démontré que la prévention des risques industriels était perfectible. Depuis lors, État, collectivités, entreprises... ont entrepris des actions pour améliorer la situation :

- Montée en gamme des politiques de transition, tant sur le plan défensif avec l'accompagnement à la transition énergétique que sur celui des innovations,
- Culture du risque, avec la mise en place d'un système d'information et d'alerte par SMS, la diffusion régulière d'informations, une plate-forme d'information commune sur l'activité des sites industriels et la gestion des risques associés.
- Renforcement des coopérations sur l'Axe Seine sur les transitions.

Le territoire se relève, trois ans après l'accident de Lubrizol l'histoire en train de s'écrire peut être celle de sa résilience.

3.1 UNE CULTURE DU RISQUE A PARTAGER pour la meilleure protection des riverains.

Le développement d'une véritable culture du risque est nécessaire. Elle commence par l'alerte mise en place cette année par la Métropole sur les smartphones et doit se compléter d'autres dispositifs.

Nos engagements communs:

Accompagner former et informer les habitants

Nouveaux projets à lancer

Création d'une instance de dialogue sur les risques industriels (Ville et Métropole)

Actions engagées à poursuivre ou finaliser

Intensifier l'information des publics sur les risques

Développer les formations auprès des plus jeunes

Communiquer sur l'existence de visites grand public de sites industriels

Mise en place d'un Plan Inter Communal de sauvegarde (Métropole)

3.2 UNE ECONOMIE VERTUEUSE A VALORISER en fonction de l'implication de chacun

La Ville s'est engagée dès le précédent mandat dans une politique de développement et de soutien au secteur de l'économie sociale et solidaire qui offre des alternatives adaptées au système économique de marché.

Nos engagements communs :

Etre un territoire d'avenir
Une société plus juste et solidaire

Développer des modes de vie plus respectueux

Actions engagées à poursuivre ou finaliser

Accompagner les citoyens vers une consommation plus vertueuse

Favoriser l'installation d'entreprises vertueuses

Renforcer l'accompagnement des initiatives issues de l'ESS

Inciter à la transition écologique des entreprises (Métropole)

ROUEN CITOYENNE

A Rouen, la citoyenneté s'affirme comme une responsabilité, une compétence et la Ville a vocation à devenir un espace de vie, d'interactions, de réflexions et d'intelligences collectives. C'est dans cet esprit d'unité que les enjeux et les défis du territoire pourront être relevés.

La problématique posée aux participants à la Convention citoyenne est centrale. L'Assemblée citoyenne qui se construit et prend la suite de la démarche de la Convention sera force de proposition. Elle viendra enrichir et éclairer la décision municipale.

Parmi les actions proposées dans l'Avis rendu lors de la Convention citoyenne, voici les « nouvelles actions » que la Ville s'engage à mettre en œuvre :

Les fiches projets présentées en exemple concernent la Ville de Rouen, elles constituent un outil de travail pour l'Assemblée citoyenne et restent à compléter lors de la révision biannuelle.

- Donner de la place à l'urbanisme transitoire
- Créer une charte de l'urbanisme
- Renforcer les liens avec l'Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture de Normandie
- Lancer des chantiers participatifs
- Un enfant, un arbre planté
- Création d'une instance de dialogue sur les risques industriels



1.1 Donner une place à l'urbanisme transitoire

Catégorie : nouveaux projets à lancer

Contexte et enjeux

Paroles de citoyen.ne (Extrait de l'Avis citoyen du 14 mars 2022)

« Donner une place à l'urbanisme transitoire : expérimenter les manières d'habiter ou de vivre l'espace public en préfiguration de travaux de grande envergure, (exemples : les Grand Voisins, lieu transitoire de la ZAC Saint-Vincent-de-Paul à Paris, hôtel Pasteur à Rennes). »

Expertise Technique

Une étude pourrait être lancée avec l'identification de friches ou de parcelles, à l'image du projet Quartier libre à Rouen par exemple. Une opération de ce type pourrait être rendue possible dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme "provisoire".

Engagements des élu.e.s

Lancement d'une étude d'identification des lieux, publics et privés, envisageables. Et, le cas échéant, sur le ou les sites sélectionnés, d'une étude sur le type d'occupation temporaire qui pourrait convenir en fonction de leur environnement.

Objectifs

Valorisation d'emprises foncières à titre provisoire. Création d'un lieu vivant sur un site dont ce n'est pas la destination, avant travaux. Redynamisation d'un quartier. Faire passer un espace d'un usage à l'autre avec une transition positive. Une manière de tester les usages.

Description de l'action

Diagnostic à réaliser sur la base des informations fournies à l'urbanisme. Cette étude pourrait être enrichie d'informations en provenance du terrain via les ateliers de quartiers ou l'Assemblée citoyenne.

Porteurs de l'action et partenaires

Les services communs d'urbanisme de la ville de Rouen et de la MRN.

Moyens

Etude des parcelles et friches réalisée en interne.

Calendriers

A déterminer

Rouen s'acclimate

1.2 Créer une charte de l'urbanisme



Catégorie : nouveaux projets à lancer

Contexte et enjeux

Paroles de citoyen.ne (Extrait de l'Avis citoyen du 14 mars 2022)

« Créer une charte d'urbanisme (à l'exemple de la commune de Bois Guillaume) » + ??

« intégrer des espaces partagés dans les projets »

Expertise Technique

Une charte de l'urbanisme n'est pas un plan local d'urbanisme, elle a un rôle incitatif auprès des constructeurs. C'est une orientation sur les constructions dans une ville en mutation. Bien qu'elle n'ait aucune valeur d'un point de vue juridique, elle reste opposable au sens politique et citoyen.

Engagements des élu.e.s

Cette charte de l'urbanisme pourra être travaillée dans le cadre de l'Assemblée citoyenne

Objectifs

Inciter les opérateurs immobiliers à plus de cohérence et de qualité dans les projets de constructions qu'ils proposent

Description de l'action

Le projet sera à mener dans le cadre de l'Assemblée citoyenne sous forme de groupes de travail.

Porteurs de l'action et partenaires

Les membres de l'Assemblée en lien avec la direction de l'urbanisme et l'élue en charge de l'urbanisme.

Moyens

Rencontres avec des opérateurs immobiliers, le CAUE, la Maison de l'Architecture...

Calendriers

A commencer en 2023



1.3 Renforcer les liens avec l'ENSAN

Catégorie : nouveaux projets à lancer

Contexte et enjeux

Paroles de citoyen.ne (Extrait de l'Avis citoyen du 14 mars 2022)

« Renforcer les liens entre la municipalité et l'ENSAN (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie) pour lancer des appels à idées ou animer des séances de sensibilisation à l'architecture auprès de différents publics. »

Expertise Technique

Possible également dans le cadre des Débats des mémoires avec l'intégration de représentants de l'école dans le groupe de travail sur les mémoires ouvrières. Intégrer des étudiants dans le groupe de travail de l'Assemblée pour l'élaboration de la charte de l'urbanisme (au titre d'intervenant extérieur par exemple)

Engagements des élu.e.s

Une nouvelle convention de partenariat entre la Ville et l'ENSAN est actuellement en cours d'élaboration, elle permettra de tisser des liens plus forts.

Objectifs

Accélérer le partage d'idées. Réflexion des étudiants en situation réelle autour d'un travail pédagogique. Associer la dynamique des étudiants de l'ENSAN et les citoyen.ne.s de l'Assemblée.

Description de l'action

Participation ponctuelle au groupe de travail de l'Assemblée citoyenne, chargé de l'élaboration d'une charte de l'urbanisme et dans le groupe de travail des Débats des Mémoires sur la thématique des mémoires ouvrières.

Porteurs de l'action et partenaires

La direction des Transitions de la ville de Rouen

Moyens

Prévus dans le cadre des deux missions

Calendriers

Lancement des deux projets en 2023



1.4 Lancer des chantiers participatifs citoyens

Catégorie : nouveaux projets à lancer

Contexte et enjeux

Paroles de citoyen.ne (Extrait de l'Avis citoyen du 14 mars 2022)

« Favoriser l'insertion via des chantiers participatifs. Les personnes sans emploi, en reconversion, les TIG (travaux d'intérêt général), les services civiques et les jeunes en formation dans le secteur du bâtiment pourraient œuvrer à faire des chantiers participatifs (exemple : montage de murs en terre crue) »

Expertise Technique

A envisager sur le modèle déjà éprouvé de la ville de Grenoble, par exemple. Un accompagnement des habitants sur leur participation à la mise en œuvre des chantiers dans les quartiers est envisageable. La Ville peut s'appuyer sur la base de l'expérience des chantiers jeunes

Engagements des élu.e.s

Proposition acceptée, à mener après identification des projets qui pourraient être issus des ateliers de quartiers ou du Budget participatif citoyen par exemple.

Objectifs

Développer l'implication des habitants dans la transformation et l'amélioration de leur cadre de vie. Donner du sens : co-construire mais également de co-réaliser. Encourager la capacité de chacune et de chacun à agir concrètement et directement sur son cadre de vie, d'aménager des espaces temporaires ou pérennes, conformes aux usages et aux envies des habitantes et habitants.

Description de l'action

Mise en place de chantiers participatifs, solidaires, collaboratifs et partagés. Des chantiers ouverts au public sur la base du volontariat.

⊃ Porteurs de l'action et partenaires

Des rouennaises et rouennais qui retrouvent d'autres bénévoles ayant à cœur de faire vivre leurs quartiers dans une ambiance de coopération. Certains services de la Ville selon le projet.

Moyens

Mise à disposition de matériaux et fournitures. Atelier de formation à la technique le cas échéant.

Calendriers

A partir de 2023 selon les projets identifiables



1.5 Une naissance, un arbre planté

Catégorie : nouveaux projets à lancer

Contexte et enjeux

Paroles de citoyen.ne (Extrait de l'Avis citoyen du 14 mars 2022)

« Donner dans le pack de naissance des maternités un arbre pour chaque naissance. »

Expertise Technique

Des plantations réparties sur l'ensemble du périmètre de la MRN seraient probablement plus adaptées. Cependant, au vu du nombre moyen des naissances à Rouen (1423 enfants nés à Rouen en 2019) et la mise en terre de plus de 2000 arbres en 2021, il semble possible de mener à bien ce projet. Celle-ci pourrait être proposée aux familles rouennaises volontaires uniquement.

Engagements des élu.e.s

Proposition acceptée sur le périmètre de la ville de Rouen. Modalités à déterminer.

Objectifs

Célébrer l'arrivée d'un nouveau-né rouennais à travers la plantation d'un arbre. Contribuer durablement au reboisement de la Ville. Symbole de renouveau et d'investissement pour l'avenir.

Description de l'action

Encore à déterminer. A titre d'exemple : un formulaire de demande pourrait être remis par le service de l'Etat-civil lors de la déclaration de naissance. Possible plantation groupée lors d'une cérémonie qui marquerait cette action symbolique, au terme de laquelle une plaque contenant les prénoms des bébés marraines et parrains pourrait être posée.

Porteurs de l'action et partenaires

La DEPN

Moyens

Dans le cadre du budget de la renaturation

Calendriers

A envisager à partir de 2023



3.1 Création d'une instance de dialogue sur les risques industriels

Catégorie : nouveaux projets à lancer

Contexte et enjeux

Paroles de citoyen.ne (Extrait de l'Avis citoyen du 14 mars 2022)

« Si l'idée d'un contrôle des entreprises « sensibles » dites SEVESO par des citoyens riverains est maintenue, un collectif devra être composé à la fois d'experts indépendants capables de comprendre tous les enjeux mais aussi de citoyens riverains, motivés et dédommagés.

Ces riverains devront être formés afin de pouvoir déceler les éventuels problèmes et dangers de ces entreprises critiques. Cette initiative aura pour but et conséquence de pouvoir rassurer et éduquer les riverains. »

Expertise Technique

Une instance de dialogue sur les risques industriels va être créée avec les différentes parties prenantes du territoire afin dans un premier temps de mieux informer la population, puis de développer des actions concrètes (communication, etc.).

Les sites Seveso étant en majorité situés hors de Rouen, une instance à l'échelle de la Métropole semble le plus adapté.

Les membres de cette instance pourront être formés aux enjeux de sécurité industrielle afin de mieux appréhender les échanges.

Engagements des élu.e.s

Aller vers plus de sécurité industrielle, de transparence et d'expertise citoyenne.

Objectifs

Plus de transparence des industriels, plus de connaissance sur les activités industrielles et les risques associés.

Description de l'action

Une enquête a été menée ces derniers mois sur les attentes citoyennes et la perception locale des risques industriels. Les résultats seront consolidés prochainement. Le format de l'instance sera annoncé en octobre, et un appel à volontaires auprès des citoyens sera lancé.

Porteurs de l'action et partenaires

La Métropole Rouen Normandie, la Ville de Rouen, UPSIDE et les industriels, les services de l'Etat, des scientifiques et médecins, des citoyens.

Moyens

Réunions, groupes de travail, études.

Calendriers

Annonce du format de l'instance et appel aux volontaires en octobre 2022. Constitution de l'instance fin 2022.